

LE GRAND SOIR

CopyLeft :  
Diffusion autorisée  
et même encouragée.

Merci de mentionner les  
sources.

www.legrandsoir.info

 [imprimer page](#)

ajuster taille texte :



samedi 9 novembre 2013

## Quand l'Iran gagne un procès aux États Unis

MOUNADILOUN

**C'est le genre d'informations dont la presse hexagonale n'aime pas trop parler : chaque fois que l'Iran [ce pays supposé comploter la production de l'arme atomique] est dans une action en justice avec des intérêts occidentaux, les tribunaux lui donnent raison.**

On avait ainsi vu en juin 2013 la plus haute juridiction britannique donner tort au gouvernement de David Cameron en annulant les sanctions prises par ce dernier contre une banque privée iranienne. Un peu plus tôt dans l'année, la même banque avait obtenu l'annulation des sanctions adoptées à son encontre par l'Union Européenne.

Cette fois c'est une société étasunienne qui vient de se voir donner tort en première instance puis en appel par la justice fédérale des États Unis.

**Mounadiloun**

---

## Bell Helicopter perd un procès en appel contre l'Iran

Une cour d'appel a rejeté les réclamations de Bell Helicopter Textron contre l'Iran.

Dans une décision de 19 pages rendue vendredi, la Cour d'appel fédérale du District de Columbia a confirmé la décision antérieure prise en faveur de l'Iran par un juge de première instance. Le juge de première instance avait annulé un jugement par défaut contre ce pays au motif de la fabrication et la commercialisation d'un hélicoptère qui ressemble au Jet Ranger 206 de Bell.



### Bell Jet Ranger et son jumeau iranien, le Shahed 278

Comme le résume la cour d'appel, "dans les années 1970, Bell a exploité une usine d'hélicoptères en Iran, qu'elle a abandonné après la révolution iranienne de 1979. En Décembre 2002, Bell a appris que l'Iran Aircraft Manufacturing Industrial Company, une société

entièrement détenue et contrôlée par le gouvernement iranien, utilisait l'usine pour fabriquer des hélicoptères qui ressemblaient au Jet Ranger 206 " .

Bell avait intenté un procès en 2006. L'Iran n'étant pas représenté au tribunal, Bell avait obtenu \$22,035,002.28 plus les frais de justice au terme d'un jugement par défaut. L'Iran avait par la suite obtenu l'annulation de de jugement.

La cour d'appel, dans une décision écrite de la juge Judith W. Rogers, a tenu compte dans son raisonnement du fait que Bell ne pouvait pas exploiter l'exemption de l'activité commerciale dans la Loi sur l'Immunité des États étrangers - Foreign Sovereign Immunity - (qui retire l'immunité en matière commerciale à un État en cas de préjudice pour les USA) en raison d'un « manque de preuves que l'activité commerciale de l'Iran provoquait un « effet direct » aux États-Unis " .

**Michael Doyle, McClatchyDC (USA) 1er novembre 2013.**

*Traduit de l'anglais par Djazaïri, posté par Michael Doyle le 1er novembre 2013*

<http://mounadil.wordpress.com/2013/11/04/quand-liran-gagne-un-proces-a...>

<http://mounadil.wordpress.com/2013/11/04/quand-liran-gagne-un-proces-aux-etats-unis/>

<http://www.legrandsoir.info/quand-l-iran-gagne-un-proces-aux-etats-unis.html>